République française
Département du Bas-Rhin

scoters
syndicat
mixte

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 12 DÉCEMBRE 2023 À 14H30
STRASBOURG – CENTRE ADMINISTRATIF – SALON CARRÉ

Convocation du 5 décembre 2023

Membres en exercices	30 titulaires 30 suppléants	Membres présents :	14 titulaires 6 suppléants

Délibération n°417 du Comité syndical

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 17 octobre 2023

Le procès-verbal du comité syndical du 17 octobre 2023 a été adressé à tous les membres le 27 octobre 2023. Il est soumis à l'approbation.

Le Comité syndical
sur proposition de la présidente
après en avoir délibéré,
à l'unanimité

Approuve le procès-verbal du comité syndical du 17 octobre 2023.

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le 18 DEC. 2023
La publication le 18 DEC. 2023
Strasbourg, le 18 DEC. 2023

La Présidente
Pia IMBS

La secrétaire de séance
Ève ZIMMERMANN

Accusé de réception en préfecture
067-256702705-20231212-417-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023